

HABILITATION PHOTOVOLTAÏQUE – BP – *Personnel non électricien*

Durée : 1,5 jour

Modalité pédagogique : Présentiel

Public : Opérateur sur chaîne photovoltaïque (installation, maintenance, connexion des modules)

Prérequis : Aucune connaissance en électricité n'est demandée mais les personnes doivent être capables de comprendre les INSTRUCTIONS de SÉCURITÉ.

[🔗 Tarif](#)[🔗 Programmation](#)[Nous consulter](#) / 05 63 40 50 60**Objectifs**

Connaître les prescriptions et procédés de prévention du risque électrique et savoir les mettre en œuvre dans l'exercice des missions qui leur sont confiées.

Une personne titulaire d'une habilitation symbole BP est apte :

- Lors de l'installation initiale d'une chaîne PV, à assurer les fonctions de charge d'intervention chaîne PV dans les conditions du 12.9.2.2.2 (norme 18 510)
- Lors d'opérations de maintenance, à assurer, en présence et sous l'autorité d'un chargé d'intervention générale photovoltaïque, les fonctions d'exécutant, pour la mise en œuvre d'écrans opaques et le nettoyage des surfaces transparentes des modules PV.

La formation à l'habilitation symbole BP est conditionnée par l'acquisition préalable de la compétence technique nécessaire à l'installation d'une chaîne PV.

Contenu de la formation

Tronc commun non électricien : Notions générales d'électricité – effets du courant – la norme et le contexte de l'habilitation électrique – prescriptions de sécurité et équipements individuels de protection – conduite à tenir en cas d'accident

Module BP Photovoltaïque

- Acteurs concernés par les opérations
- Limites de l'habilitation BP (autorisations et interdits, zone de travail, etc)
- Prescriptions
- Risques pour une situation donnée et correspondant à l'habilitation visée
- Fonctions des matériels électriques des domaines de tension BT et TBT d'une chaîne photovoltaïque
- Mesures de prévention à appliquer en cas de détérioration d'un isolant sur une chaîne PV lors de la pose de modules photovoltaïques
- Séquences pour l'interconnexion en série des modules photovoltaïques protégés (code IP2X)



Pédagogie

Méthode

Au cours du stage notre Formateur s'entretient avec chaque stagiaire afin de contrôler l'adéquation des opérations effectuées avec l'habilitation visée. En cas de nécessité il réoriente le stagiaire en accord avec l'employeur.

De nombreux travaux pratiques sont effectués : sur des installations types conformément à la réglementation (voir outils pédagogiques ci-dessous) et sur vos installations et consignes spécifiques lors des stages intra en respect de vos impératifs d'exploitation (recommandation NORME et INRS).

Outils

Salle de cours, Vidéo projecteur, EPI et petit outillage électrique, armoires électriques Schneider pour applications pratiques, installations et EPI propres à l'établissement.

Préparation de la formation

Préciser pour chacun des stagiaires, le cadre de missions dans lequel vous souhaitez délivrer l'habilitation photovoltaïque.

Validation des acquis et documents délivrés à l'issue de la formation

À l'issue des évaluations théorique et pratique, **un avis** et **un titre d'habilitation pré-rédigé** seront délivrés aux candidats qui ont fait l'objet d'évaluations favorables.

Le + FORMAFRANCE

Votre Conseiller Technique se tient à votre disposition gratuitement toute l'année afin de répondre à vos questions via assistance@formafrance.fr

Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Accessibilité physique

- ✓ En INTRA : l'accès à vos personnels en situation de handicap est sous votre responsabilité
- ✓ En INTER : nous vous assurons l'accès à la salle de formation

Accessibilité pédagogique

- ✓ Pratique : nos programmes sont adaptables selon le handicap – nous consulter
- ✓ Théorie : certains handicaps nécessitent la présence d'un accompagnateur -nous consulter pour l'option tarifaire à prévoir

Nous avertir en amont de la formation afin de prévoir les adaptations nécessaires.

Informations pratiques

Recyclage : Exécutant 1 jour **tous les 3 ans.**

Encadrement : Formateur Habilitation électrique expérimenté.